

Le 30 octobre 2015

Madame Colleen Stockley
Sous-ministre
Ministère de la Santé
Gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succ. 1000
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0

Madame la Sous-Ministre,

Premièrement, je vous présente toutes mes excuses de ne pas vous avoir répondu après la rencontre que j'ai eue avec vos collègues le 5 octobre à Iqaluit. Lors de cette rencontre, nous avons discuté de la réduction perçue du service aérien dans la région de Kivalliq et des incidents liés au transport de marchandises médicales.

Permettez-moi d'abord de répondre à vos préoccupations concernant les déplacements prévus pour raison médicale et les déplacements professionnels, compte tenu de la réduction perçue du nombre de sièges dans la région. Depuis qu'elle a annoncé sa transaction avec First Air, Calm Air a pour objectif d'offrir un meilleur service qu'avant pour se faire accepter par les clients de la région de Kivalliq. Dans la planification de l'horaire actuel, nous avons examiné avec soin la fréquence, le tracé et la connectivité

Depuis le mois de juillet, le nombre de sièges dans la région de Kivalliq a en fait augmenté. Veuillez consulter ci-joint le résumé du nombre de sièges avant et après la transaction. Je tiens à souligner que depuis la mise en œuvre des changements le 2 juillet, le coefficient de remplissage est de 62 % dans la région de Kivalliq et de 57 % entre Winnipeg et Rankin Inlet, ce qui témoigne du nombre de places disponibles.

Les organisateurs d'événements sportifs, de congrès et de cliniques parrainées par le gouvernement n'ont qu'à nous informer à l'avance de la date de leur déplacement, et s'il n'y a pas assez de sièges disponibles, nous ajouterons un autre vol sans frais supplémentaires. Nous avons informé la direction médicale de cette mesure pour les futures cliniques médicales pour éviter le manque de sièges disponibles dans les vols réguliers. Ils ont reçu les numéros d'urgence à composer en tout temps lorsqu'une personne a besoin d'un siège.

Grâce à l'augmentation du nombre de passagers, nous avons pu réduire le nombre d'itinéraires à escales multiples en les remplaçant par des vols directs ou des itinéraires à une escale (collectivité voisine). Cette façon de faire réduit considérablement le temps passé dans l'avion et permet d'offrir des vols directs à partir de chaque collectivité. Nous avons également pu nous engager à baser un avion supplémentaire à Rankin Inlet en tout temps. Cet avion sert d'avion supplémentaire à notre horaire actuel, et il est disponible pour les vols nolisés et les vols nolisés supplémentaires.

Calm Air International LP

Siège social

90 Thompson Drive | Thompson (Manitoba) R8N 1Y8

Tél. : 204 778-6471 | Téléc. : 204 778-6954 |

Sans frais : 1 800 839-2256

Courriel : mail@calmair.com | www.calmair.com



L'horaire prévoit aussi un vol en Boeing 737 environ deux fois par jour (treize fois par semaine) entre Winnipeg et Rankin Inlet. Le Boeing 737 est plus rapide que les jets Dornier de Calm Air. Il peut accueillir plus de passagers et contenir une grande quantité de marchandises dans chaque vol, alors que le Dornier ne peut transporter presque aucune marchandise.

Grâce aux capacités de chargement accrues du Boeing 737 de First Air loué par Calm Air, il est maintenant possible de transporter tous les produits frais, congelés et réfrigérés, comme le lait, le pain et les œufs, pour toute la région. Les directeurs de magasins, tout comme la population, ont remarqué l'amélioration de la qualité des aliments. Lors de rencontres communautaires, les aînés et les résidents nous ont remerciés pour le mode de livraison que nous employons : les aliments arrivent maintenant jusqu'à trois jours plus tôt dans la région de Kivalliq, tout cela, sans frais supplémentaires pour les résidents. La qualité des aliments devrait favoriser la santé des collectivités.

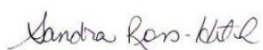
La transition du pôle d'échanges, qui est passé de Churchill à Rankin Inlet, a occasionné plusieurs accrocs et perturbations de service. Le service d'escale de Rankin Inlet, qui appartient à la Société d'investissement Sakku et à l'Association inuit de Kivalliq, a travaillé d'arrache-pied pour embaucher des dizaines de nouveaux employés en peu de temps, et a réussi à les rendre opérationnels rapidement. Malheureusement, certains problèmes persistent. Nous tâchons de les régler et continuons d'améliorer les processus et procédures. Nous avons élaboré une procédure selon laquelle le centre de santé envoie un courriel de groupe à Calm Air lorsqu'une cargaison nous est expédiée. La cargaison doit arriver à nos installations au moins trois heures avant le décollage pour être transportée dans le vol demandé. Nous travaillons avec Matt Stacey, gestionnaire des systèmes de technologie médicale, à ce sujet. Nous avons envoyé une note de service et un courriel pour rappeler l'importance de ces cargaisons exigeant un transport rapide. Nous reconnaissons que nous avons manqué à notre engagement envers le gouvernement du Nunavut et les collectivités que nous desservons dans cette région. Cependant, nous tentons de corriger la situation en mettant en place cette nouvelle procédure.

Nous comprenons l'importance de l'aviation dans le Grand Nord, car nous desservons la région de Kivalliq depuis plus de 35 ans. Nous voulons offrir au gouvernement du Nunavut des services aériens économiques et viables à long terme pour continuer à être au service des gens de la région de Kivalliq pour les années à venir.

Au nom de Calm Air, je tiens à vous remercier pour votre lettre et votre rétroaction continue au cours de la transition vers notre nouveau pôle d'échanges à Rankin Inlet. N'hésitez pas à nous faire part de tout problème de service qui pourrait se présenter.

Le président de Calm Air, Gary Bell, serait ravi de vous rencontrer, le premier ministre Taptuna, les députés de la région de Kivalliq et vous, la semaine du 23 novembre.

Veillez agréer, Madame la Sous-Ministre, mes salutations distinguées.



Sandra Ross-Hitch
Vice-présidente, Marketing
Calm Air International LP

SRH/gm

RÉGION DE KIVALLIQ

Origine	Destination	ANCIEN HORAIRE DES VOLS						NOUVEL HORAIRE DES VOLS						VARIATION	
		N ^{bre} de vols par sem.			N ^{bre} de sièges par sem.			N ^{bre} de vols par sem.			N ^{bre} de sièges par sem.			N ^{bre} de vols par sem.	N ^{bre} de sièges par sem.
		FA	CA	TOTAL	FA	CA	TOTAL	FA	CA	TOTAL	FA	CA	TOTAL	TOTAL	TOTAL
Arviat	Rankin Inlet	10	12	22	220	264	484	19	19	19	466	466	466	-3	-18
Rankin Inlet	Arviat	10	13	23	220	286	506	19	19	19	466	466	466	-4	-40
Baker Lake	Rankin Inlet	11	11	22	242	242	484	20	20	20	488	488	488	-2	4
Rankin Inlet	Baker Lake	11	12	23	242	264	506	20	20	20	488	488	488	-3	-18
Chesterfield Inlet	Rankin Inlet	4	7	11	88	154	242	13	13	13	334	334	334	2	92
Rankin Inlet	Chesterfield Inlet	4	7	11	88	154	242	13	13	13	334	334	334	2	92
Coral Harbour	Rankin Inlet	4	8	12	88	176	264	12	12	12	276	276	276	0	12
Rankin Inlet	Coral Harbour	4	7	11	88	154	242	12	12	12	276	276	276	1	34
Repulse Bay	Rankin Inlet		8	8		176	176	12	12	12	276	276	276	4	100
Rankin Inlet	Repulse Bay		8	8		176	176	12	12	12	276	276	276	4	100
Whale Cove	Rankin Inlet	4	8	12	88	176	264	12	12	12	312	312	312	0	48
Rankin Inlet	Whale Cove	4	10	14	88	220	308	12	12	12	312	312	312	-2	4
Winnipeg	Rankin Inlet	7	12	19	402	272	674	14	14	14	916	916	916	-5	242
Rankin Inlet	Winnipeg	7	12	19	402	272	674	14	14	14	916	916	916	-5	242
		80	135	215	2 256	2 986	5 242	0	204	204	0	6 136	6 136	-11	894